



Déclaration liminaire : FS VERSAILLES 27 juin 2024



Monsieur le premier président, Monsieur le procureur général,

Notre deuxième réunion de la formation spécialisée de Versailles pour l'année 2024 s'ouvre en cette période charnière d'événements politiques qui va toucher notre ministère, de quelque façon que ce soit, et à un mois de la manifestation sportive mondiale que sont les JO qui auront principalement lieu en Ile de France.

Nos collègues sont encore une fois sous pression et sur tous les fronts pour remplir leurs lourdes missions et préparer ces événements dans des conditions difficiles, parfois peu anticipées, mais de manière la plus optimale possible.

L'UNSA SJ/USM ne peut que déplorer que la santé et la sécurité au travail, l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques professionnels restent des concepts très théoriques malgré votre engagement, Messieurs les chefs de cour, et votre volonté d'avancer sur de nombreux sujets tels que la maladie, le handicap, les RPS... La réalité de nos juridictions, quant à elle, est bien celle-là : souffrance au travail, surcharge de travail, charge mentale, épuisement moral, toxicité du management, absence d'écoute, absence de bienveillance, absence de reconnaissance, absence de considération, stigmatisation, culpabilisation, discrimination, pressions diverses, crainte de « repréailles », acceptation aléatoire de congés, refus de télétravail sur des missions pourtant télétravaillables, réorganisations non concertées, insécurité, refus de mobilité, refus de changement de service... Nous pourrions poursuivre la liste encore longuement pour être exhaustifs. L'analyse des registres de nos juridictions, les rapports des médecins du travail, le renoncement de certains personnels de nos services sociaux, les retours d'expérience de ceux qui ont connu un « ailleurs » ne font que conforter cet état des lieux. L'ensemble de nos collègues, toutes catégories et tous services confondus, est touché et **victime** du jeu de carriéristes ou d'exigences de rendement. Ce fonctionnement n'est plus supportable, il faut **stopper l'hémorragie**.

Au vu des remontées que l'UNSA SJ/USM a et de la **souffrance** souvent subie par nos collègues en silence pendant de longs mois jusqu'à un point de non-retour, il est urgent que la cellule RPS voit le jour sur le ressort de la cour, en lien avec le plan d'actions adopté suite au diagnostic sur la prévention des RPS.

Certains de nos collègues ne trouvent hélas d'autres solutions que le suicide. Nous n'en sommes pas tout à fait à ce niveau sur le ressort versaillais mais jusqu'à quand ? Nous avons déjà évité plusieurs drames suite à des tentatives.

L'UNSA SJ/USM souhaite vous faire part de ses profondes inquiétudes sur ces signaux de difficultés structurelles au sein de notre institution. Les intentions sont bonnes mais doivent être concrétisées par des **actions** qui, pour nos collègues, tardent à venir.

Il s'agit d'incidents graves mais l'UNSA SJ/USM a la crainte que ces situations individuelles ne deviennent collectives, au vu d'un contexte toxique récurrent. Devons-nous nous attendre à un fonctionnement systémique de mise en **danger** des agents liés aux conditions de travail ? Est-ce que c'est à nos collègues eux-mêmes de mettre en place des réflexes de **survie**, trop de collègues ayant ce

sentiment d'être réellement en mode survie ? Ou est-ce plutôt à la hiérarchie de s'engager concrètement dans la préservation de la santé de ses personnels ?

Après les élections professionnelles de fin 2022 qui ont constitué les équipes de ces nouvelles instances que sont le CSA et les FS, des projets concrets y ont été initiés en 2023. En 2024, nous établirons ensemble des plans d'actions pour des applications dès 2025, en cohérence avec notre temps judiciaire.

L'UNSA SJ/USM est investie et force de proposition dans ces projets et reste toujours mobilisée pour écouter, soutenir défendre, revendiquer et participer à la mise en place d'un meilleur cadre de vie au travail pour nous, personnels de la justice. Elle sera vigilante à la **concrétisation** de ce travail sur l'évolution du mode de pensée de nos hiérarchies et du mode de fonctionnement de notre institution.

Vous, chefs de cour, vous, chefs de juridiction, vous, directeurs de greffe, et nous, organisations syndicales, avons le devoir de consolider notre maison justice. La conscience professionnelle et le surinvestissement de nos collègues ne suffit plus à maintenir l'édifice. Optons collectivement pour la **bienvveillance**, au sein de notre ressort, comme liant solide entre les différentes strates de notre organisation. Ce pari ne pourra que rendre plus efficiente notre institution, nous en sommes convaincus.

L'UNSA SJ/USM profite de cette formation spécialisée pour saluer le SAR de Versailles pour la mise en place d'une première formation – citoyenne - sur les premiers secours en santé mentale dont elle appelle la généralisation, afin de donner à chacun les moyens et les outils pour accompagner ses pairs, au sens **humain** du terme.

Enfin, sur les questions du handicap et de la maladie, l'UNSA SJ/USM invite à nouveau vivement ses collègues à s'exprimer via le questionnaire établi par le groupe de travail dédié, afin de faire évoluer les mentalités sur ces sujets et offrir des outils aux équipes ainsi qu'à nos collègues en situation de handicap pour mieux vivre le handicap et la maladie et **mieux vivre professionnellement ensemble**.

Les membres UNSA/USM de la FS de Versailles